

LAVELANET



La Lettre du Maire

Septembre 2014

Bienvenue aux Nouveaux Arrivants

Réception prévue à la mairie le:

**Vendredi 26 Septembre 2014
à 18h, Salle d'Honneur.**



«Chères concitoyennes et chers concitoyens»

Les vacances d'été sont terminées pour la grande majorité d'entre vous.

J'espère que ce temps de repos vous a permis de vous reposer avant la reprise de toutes vos activités, professionnelles, familiales ou associatives.

Pour les élus, juillet et août n'auront pas été de tout repos car de nombreux dossiers, importants pour l'avenir de notre ville et de notre territoire, ont dû être poursuivis pour être remis à nos partenaires dès le début de septembre (concours sur l'étude du centre ancien, l'hôpital, la gendarmerie, la vidéo protection)

La gestion de notre budget pour ces futurs investissements, les mutualisations de certaines structures publiques ou services à la population, sont restées nos préoccupations essentielles.

La baisse annoncée de nos dotations de fonctionnement doit être anticipée dès aujourd'hui par une prospective financière de notre commune.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancée de ces nombreux dossiers qui, s'ils se concrétisent, doivent concourir à une meilleure qualité de vie pour chacun d'entre nous et garder ainsi l'attractivité de notre ville.

Des informations vous seront communiquées régulièrement sous diverses formes (Bulletin, site, réunions publiques).

N'hésitez pas non plus à nous interroger sur les questions que vous seriez amenés à vous poser sur quelque sujet que ce soit.

Ne vous laissez surtout pas abuser par des rumeurs malveillantes.

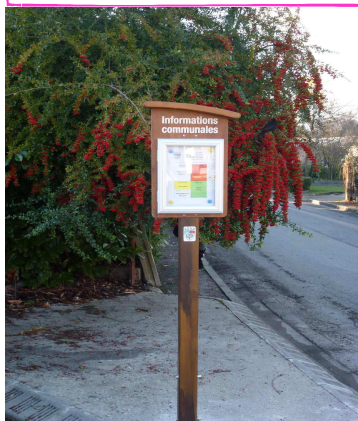
Les élus en charge de cette ville sont à votre écoute pour répondre à vos interrogations.

Ce n'est qu'ensemble, que nous poursuivrons le développement futur de notre cité.

C'est ce que nos aînés et nos enfants attendent de nous aujourd'hui.

Marc Sanchez

Pour être bien informés:



Fond rouge ALERTE Problèmes: eau potable, fuite de gaz..	Fond vert FIN DE L'ALERTE
Fond multicolore PROGRAMMATION CULTURELLE	
Fond blanc INFORMATION GENERALE	

Le Site internet de la ville a changé!

Nous vous invitons tous à aller le consulter afin d'y trouver, toutes les informations qui vous seront utiles, tant sur la commune que sur les services proposés.

www.mairie-lavelanet.fr



Nouveauté
lavelanet@wanadoo.fr



ou flashez ce code pour:
www.mairie-lavelanet.fr

TNT, le CSA communique :

Le déploiement de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) se poursuit **le 23 septembre 2014** pour enrichir l'offre de programme avec six nouvelles chaînes et généraliser la Haute Définition. Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne « râteau » devront lancer une nouvelle recherche des chaînes pour les mettre en mémoire. Cela leur permettra de retrouver les chaînes actuelles et de recevoir ces nouvelles chaînes.

Pour toute information complémentaire appelez le:
0970 818 818 (de 8h à 19h, coût d'un appel local).



Le Conseil Municipal



Marc SANCHEZ, Maire

*Président de droit des commissions- Défense
Pays de Pyrénées Cathares*

Myriam LEONARD, 1ère Adjointe

Affaires Financières et Sociales- CCAS-CISPD

Didier FABRE, Adjoint

Urbanisme, Travaux et Cadre de vie- CISPD

Président du Syndicat de Voirie

Marcelle CHATEL, Adjointe

Affaires scolaires et Restauration Collective

Jean-Luc TORRECILLAS, Adjoint

Enfance Jeunesse et extrascolaires- CISPD

Patrimoine

Émilie ALLABERT, Adjointe Culture

André CASSAN, Adjoint

Sport et associations sportives

Chantal BLAZY, Adjointe

Associations, Animations et Communication

Laurent CARRERE, Adjoint

Environnement- PNNS

Vice Président tourisme CCPO et SMECTOM

Président Syndicat des 4 Rivières

Jackie ROY

*Conseiller municipal délégué à la Gestion des
Ressources Humaines-social-CCAS-CISPD- COS*

Raymond LORCA

*Conseiller municipal délégué au Handicap et aux
Personnes Âgées- CISPD- COS- CCAS*

Béatrice BERTRAND

*Conseillère municipale déléguée à la Police Municipale,
Foires et Marchés- CISPD*

Yves PAUBERT

Président du Conseil de Surveillance CHPO

Anne-Marie EYCHENNE

Commissions:scolaire-personnel-animation

Bernard MUCCI

Commissions:Social- animation - sports
accessibilité- appel d'offre

Marie-Pierre SIBER

Commissions: Culture-sports-communication

Fatiha ZERAOULA

Commissions: Social- CCAS

Patrice FAUCONNET

Commissions: Travaux-sports communication

Lise CAYRE

Commissions: Scolaire-communication

Isabelle GRAUPERA

Commissions: Scolaire-CCAS

Yvon PAPAÏX

Commissions: Culture-sports-social-animation
Appel d'offre- travaux

Patricia MENENDEZ

Commissions: Communication- animation commerce

Christine MARECHAL

Commissions: Social-culture

Jérôme DUROUDIER

Commissions: Scolaire- culture

Francesco ANTINI

Commissions:Social- COS-CISPD

Maryse ROUDIERE CARBONNEL

Commissions: Finance-communication

Xavier PINHO-TEIXEIRA

Commissions: travaux-appel d'offre- CCAS-CTP

Sylvia GUERRERO

Commissions: Culture-scolaire-personnel-accessibilité

Stéphane FERRIER

« Dans le cadre de leur permanence hebdomadaire, les adjoints et délégués, sont à la disposition des administrés, sur rendez-vous à la Mairie : 05 61 01 53 70 »



Zone bleue : respect de la zone bleue

Suite à de nombreux comportement d'incivisme, la police municipale fera respecter la réglementation en vigueur sur le stationnement sans aucun préavis.

RAPPEL:

* La Mairie ne cautionne aucun démarchage à domicile.

* Tout courrier anonyme adressé à l'attention du Maire ou de la municipalité est détruit sans que sa lecture en soit faite.





BUDGET 2014

Les prévisions budgétaires seront tenues par l'équipe municipale, malgré les baisses de dotations de l'état en 2014 :

Montant : 100 000 €

2015-2016-2017: diminution drastique de nos dotations de fonctionnement

Prévision: de 100 000 à 150 000€/an

La gestion de nos collectivités sera très difficile pour tous.

Nous ne ferons pas l'impasse d'un resserrement de nos budgets dans tous les domaines de la vie locale pour les futures années.

L'importance des mutualisations de moyens tant sur le plan communal, qu'intercommunal sera n'en doutons pas l'une des clés qui permettra le temps de ces difficultés de poursuivre nos investissements, sans pénaliser nos ménages.

Le respect des règles environnementales

1ère source d'économie pour notre budget.

Rien ne pourra être efficace si nous ne respectons pas notre environnement.



Halte aux encombrants !

Appelez le SMECTOM 05 61 68 02 02

Halte aux déjections canines !

Des espaces canins ont été aménagés en différents lieux de la ville.
Des sacs déjections sont à votre disposition gratuitement en mairie.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse dans la ville.



Halte aux épaves de voitures !

Les coûts d'enlèvement seront augmentés d'une amende.

Halte à la délinquance !

Coût de ces incivismes pour notre budget

Près de 160 000 €/an

Depuis de nombreux mois la municipalité a multiplié les appels au civisme en matière d'environnement.

Dorénavant tout contrevenant aux règles environnementales sera sanctionné sans préavis.

Infrastructures - Urbanisme - Accessibilité des lieux publics et Cadre de vie

L'importance de nos équipements municipaux, administratifs, scolaires, culturels, sportifs et de notre vie associative à Lavelanet, nous contraint de poursuivre l'état des lieux des besoins de notre collectivité afin d'envisager de manière globale les chantiers à mettre en route.

Nous devons tenir compte des exigences actuelles des normes en matière de sécurité, de santé, de dépenses d'énergie et de services à maintenir pour une bonne qualité de vie de nos concitoyens.

C'est en poursuivant son développement et sa rénovation, que Lavelanet pourra rester une ville attractive.



PROJETS EN COURS



Les sanitaires du marché couvert

La rénovation des sanitaires de la ville est devenue une urgence.

Dès septembre, sera lancé le marché public pour la construction de sanitaires intérieur et extérieur au marché couvert. Cet équipement permettra la fermeture des WC de l'esplanade et de ceux situés à l'arrière du marché couvert. Ces WC sont inaptes à toute rénovation.

Coût prévisionnel: 60 000 €/HT



Le Casino et la Salle Avelana

Les mises aux normes de ces équipements conditionnent l'avenir de nos projets culturels pour Lavelanet, le Pays d'Olmes mais également le Pays des Pyrénées Cathares.

Ces équipements garantissent l'attractivité de notre territoire pour une meilleure utilisation de nos enfants, de nos aînés comme de l'ensemble de nos populations.

Ces travaux de mise en rénovation s'étaleront sur 2 voir 3 exercices budgétaires

Montant des travaux :

2 200 000 €/HT

Subventions attendues:

60 à 70 %



La Gendarmerie



La maîtrise d'ouvrage de la nouvelle gendarmerie sera portée par la municipalité.

Cette réalisation n'impactera pas le budget des lavelanédiens, le loyer devant couvrir les annuités d'emprunts.

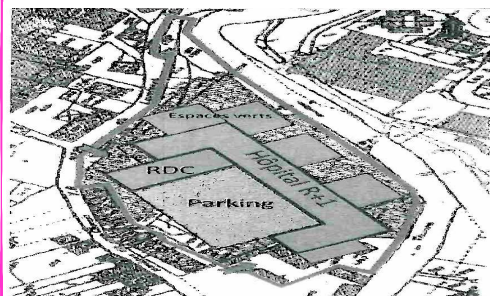
Aménagement de la voirie et réseaux d'accès à la nouvelle gendarmerie:

Cette voirie permettra également la viabilisation de la zone des moulins et permettra à court terme l'aménagement d'une zone d'aménagement concertée pour la construction de nouvelles habitations.

Coût : 200 000 €/HT

Prévision pose 1ère pierre: mai 2014

*Rencontre avec le Général Pidoux (originaire de Bélesta)
et le Colonel Dery en mairie de Lavelanet* →



L'Hôpital (reconstruction)

La municipalité s'est engagée à mettre à disposition un terrain pour la reconstruction du nouvel hôpital.

Le choix de ce terrain s'est porté sur l'emplacement actuel de la friche Mirabeau inutilisable et vouée à être détruite.

Le Conseil Général propriétaire de certains bâtiments est notre partenaire dans cette opération indispensable au maintien d'un Pôle Santé en Pays d'Olmes.

Ce site situé en centre ville, rentre dans le cadre de la rénovation du centre bourg et doit en permettre sa revitalisation et maintenir un pôle santé sur le Pays d'Olmes.

Le ministère de la santé a confirmé la priorité donné à ce projet en Midi Pyrénées.

Le projet est en cours de finalisation et donnera lieu à d'autres communications publiques sur son avancée.



PROJETS A L'ETUDE



Voirie municipale

Lancement des travaux d'entretien de la voirie communale en **Octobre 2014**.

Ces travaux concerneront l'entretien des chaussées, la rénovation de trottoirs, les réseaux pluviaux, l'aménagements d'espaces verts, ...

Montant des travaux à réaliser: **Coût annuel: entre 250 000 et 330 000 €/ HT**

Revêtement enrobés du rond carrefour des Pyrénées aux Chaubets

Travaux financés par le Conseil Général : **170 000 €/HT**

Ces travaux conditionnent la remise en état des trottoirs.

Coût pour la mairie de Lavelanet : 31 000 €/HT

PROJETS EN COURS D'ETUDE

Étude du centre ancien:

Présentation de l'étude à la population lavelanetienne en Novembre prochain.

La ville de Lavelanet n'a pas été retenue dans les nouvelles politiques de la ville par le gouvernement malgré notre proposition de révision.

Toutefois, nous nous sommes engagé dans la présentation de la ville de Lavelanet à un concours lié à la rénovation des centres bourgs.

300 candidatures pour 50 projets retenus au niveau national.

Ce projet fait suite à l'étude engagée par la municipalité pour la rénovation de son centre ancien.



La vidéo protection

Vous aurez à vous déterminer lors du référendum de fin novembre.
sur la mise en place ou non de la vidéo protection à Lavelanet.

Prochaine réunion publique le

Lundi 6 octobre 2014 à 18h30 au Marché Couvert

vous permettra de poser les questions qui vous permettront de faire votre choix.

INFORMATIONS

Le camping et la piscine municipale:

70 mobil homes pour une capacité d'accueil de **400** personnes.

L'évolution du camping est importante pour l'économie locale: commerce, services, loisirs...

Ce développement nous amène dès aujourd'hui, à réfléchir sur le projet de la piscine municipale.

Le Centre de Secours:

Inauguré le 21 juin 2014, le Centre de Secours de Lavelanet fait peau neuve pour un meilleur confort pour nos sapeurs pompiers et un meilleur service pour nos populations.

Le Conseil Général et le Service Départemental d'Incendie et de Secours, ont donc répondu à l'attente de nos pompiers par la réalisation de cet équipement indispensable au Pays d'Olmes.

La municipalité va conventionner avec le centre local pour l'entretien des espaces verts.

La participation municipale au fonctionnement annuel du SDIS, est de:

326 500 € HT/ an





Scolaire-Enfance-Jeunesse

La rentrée scolaire de septembre 2014

Nos 5 écoles publiques ont reçu les enfants et leurs parents le mardi 2 septembre

Les services techniques et nos entreprises locales ont assuré l'entretien des locaux des écoles durant l'été, installé le nouveau matériel pédagogique et effectué toutes les petites réparations nécessaires et indispensables

Le secteur scolaire représente un coût financier important pour la ville : **20%** du budget communal:

1 400 000 €

Cette année scolaire sera mise à profit pour repenser nos équipements scolaire et les dépenses qui s'y rattachent.

Comme les années précédentes, nous rappelons à tous, les règles de vigilance des conducteurs (également parents d'élèves) aux abords des écoles. Les panneaux « Lève le pied, c'est la rentrée! » sont là, pour le souligner et faire en sorte que le retour en classe soit le plus serein possible.

Enfance Jeunesse : Un été 2014 réussi !

Nos structures d'accueil maternels, enfants et jeunes ont accompagné plus de 100 jeunes chaque jour durant le mois de juillet, certes pluvieux... mais aussi joyeux !

Pas moins de 5 séjours se sont déroulés à la mer, à la campagne ou encore en échange avec nos amis de Tarascon/Ariège. Le chantier jeunes a bien « travaillé » ! Que ce soit autour de l'embellissement du skate park ou de la construction de mobiliers en bois, 15 jeunes ont pu s'essayer au graph et à la menuiserie. Les résultats sont à la hauteur des attentes : de superbes peintures décorent désormais les blocs de bétons qui constituent le parcours du skate !



De plus, les élus de la commission scolaire et animation ont travaillé et proposeront à l'automne prochain une révision du Projet Educatif Municipal qui tracera les grandes lignes des actions pour les années à venir.

N'oubliez pas de préparer les piques niques du midi et d'informer les animateurs du matin des inscriptions de vos enfants aux Centre de Loisirs (ALSH maternel et primaire).

Bonne rentrée à tous ...

La Vie Associative et Sportive

Service des Associations:

Mairie de Lavelanet

Horaires d'ouvertures:

Lundi: 8h à 12h et 13h30 à 17h
Mercredi et Vendredi : 8h à 12h

Service des Sports:

Centre Multisports

Ce service est en cours de développement.

Il est chargé de mettre en œuvre la politique de la ville élaborée par la commission municipale des sports.

- Gestion du patrimoine sportif afin de valoriser et soutenir les associations.
- Susciter et promouvoir le sport pour tous : enfants, ados, adultes et aînés.
- Faciliter le handisport.
- Impulser les projets écoles- collèves - lycée
- Soutenir l'aide pédagogique de nos scolaires (mise à disposition de 2 éducateurs sportifs)
- Développer les activités physiques familiales : parcours urbain (PNNS) et de santé, voie verte.
- Créer et faciliter le lien social.





Environnement: rappels...



Et si l'acteur principal de la propreté c'était moi?
Pour avoir une ville propre chacun doit s'impliquer.

Déchets végétaux

Tous les jeudis devant chez vous.

Déposez-les dans un carton ou cageot en bois ou sac papier.

(1 à 2 contenants de 8kg chacun maximum)

Autres solutions:

- * Composteur individuel pour 10€
- * Bac roulant à 30€/an

Sacs jaunes

Tous les mercredis devant chez vous.

Pour rappel : les sacs jaunes sont disponibles sur simple demande auprès du Smectom.

Déchets encombrants

Ils sont collectés devant chez vous **sur simple appel** au Smectom.

(litterie, mobilier, électroménager, moteurs, vélos, déchets de jardin en grande quantité,...)



Adoptez un réflexe
Simple, appelez le
SMECTOM
du Plantaurel au
05 61 68 02 02



Réglementation sur l'élagage, l'entretien des haies et des espaces verts

Tout propriétaire ou locataire est tenu de veiller à l'entretien de ses parcelles de terrain.

Les plantations : toute plantation doit être taillée à l'aplomb des limites de voies et de propriété.

Le respect de ces règles est nécessaire à la libre circulation des piétons et à l'intervention des services de sécurité publique.

Élagage : la réglementation est simple et précise pour la taille de nos haies et de nos arbres qui pourraient gêner les voisins ou le passage sur la voie publique. Dans le Code Civil, un petit rappel informe des gênes occasionnées et même des responsabilités en cas d'accident.

Les friches : s'agissant des terrains non bâtis, c'est l'article L 2213.25 du Code Général des Collectivités Territoriales qui s'applique.

L'entretien de ces parcelles est une obligation pour le propriétaire ou ses ayants droits, dès lors que le terrain est situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximale de 50 mètres d'habitations, dépendances ou autres.

En cas de non entretien et pour des motifs d'environnement et de sécurité publique, le maire déclenchera une procédure obligeant le propriétaire à exécuter les travaux nécessaires de remise en état du terrain.

**Dans tous les cas, si un accident arrive,
la responsabilité du propriétaire est engagée.**



PÔLE CULTUREL

C'est la rentrée!



Service culturel :

Ouverture de la Saison Culturelle le mardi 14 octobre, à partir de 20 h 30 au Casino.

Suivi du spectacle par la Cie des Cyranoïques. **Entrée libre**

Info sur: lavelanet.culture@orange.fr ou au 05 61 01 81 41

Ecole de Musique

Inscriptions en septembre, les renseignements sont à demander sur:

ecole.musique.lavelanet@orange.fr

Cinéma

Pas de séance le jeudi
cinemalecasino@wanadoo.fr

05 61 64 78 31

Vente de cartes d'abonnement

Médiathèque

ouverture au public en période
scolaire et vacances à demander
au 05 61 01 75 51

bibliotheque.lavelanet421@orange.fr

Ludothèque

ouverture au public en période
scolaire et vacances à demander
au 05 61 01 81 74

ludotheque.lavelanet@wanadoo.fr

NOUVEAU!

Les Marchés Nocturnes du mardi:

Tous les 2ème mardis du mois
au Marché Couvert:
Repas et vente de produits du terroir.

Les grands rendez-vous 2014

- Réunion Publique: **Vidéo protection** **Lundi 6 octobre**
à 18h30 au Marché couvert
- **27 & 28 septembre 2014** : La Fête de la Noisette
- **07 décembre 2014** : « Le goûter des Aînés, Cabaret »

La municipalité de Lavelanet organise pour les lavelanédiens de 65 ans et plus, deux fois par an un spectacle suivi d'un goûter sous le Marché Couvert.

Ces après midi de spectacle sont appréciées par nos Aînés qui se retrouvent à plus de 400 personnes, pour de grands moments de convivialité

Inscription obligatoire avant le **26 novembre 2014 **

- **23 octobre 2014:** Inauguration d'une rue au nom du « 1er RCP » avec cérémonie militaire:
Rue du central téléphonique (côté jardin public)
- **25 novembre 2014** Gala de boxe française (Marché Couvert)
- **11 novembre 2014** Cérémonie commémorative : monument aux Morts
- **15 novembre 2014** Spectacle de Players the Group
- **22 novembre 2014** Concert du Coq Lavelanétien
- **13 et 14 décembre 2014** Marché de Noël au Marché Couvert
- **09 janvier 2015 à 18h00** Présentation des Vœux du Maire au Marché Couvert

Club des aînés

Repas suivi du loto et
Repas de Noël les:

23 octobre

21 décembre

13 novembre

18 décembre au Marché Couvert

Le 26 octobre: Méga loto



Contact : M. SICRE Jean-Paul au: 06 89 65 08 19

Inscriptions le vendredi matin de 10h à 11h30
à la Salle Avelana.

Activités hebdomadaires

Loto - Gymnastique - Belotte

Voyages

Mars 2015: Afrique du Sud, **en Juin 2015 :** Portugal
Septembre 2015: Andalousie et **en 2016:** le Viet Nam.